solution qui vient d'être votée par le Congrès national du parti socialiste.

J'ai l'honneur de vous faire connaître également que le Congrès a, dès à présent, désigné la délégation qui sera chargée, au cas où le parti que vous présidez en exprimerait le désir, d'entrer en contact avec vous. Cette délégation est composée des citoyens Vincent-Auriol, Léon Blum, Jean-Baptiste Lebas et Pierre Renaudel.

Veuillez agréer, etc.

Cette lettre accompagnée du texte de la motion votée, ce matin, a été envoyée par porteur au siège du Parti radical, rue de Valois.

Une réunion du bureau du Comité exécutif

Le Bureau du Comité exécutif du parti radical et radical socialiste s'est réuni, aujourd'hui, à 16 h. sous la présidence de M. Edouard Herriot. Il a désigné pour recevoir la délégation socialiste, M. Edouard Herriot et les présidents d'honneur du parti : MM. Joseph Caillaux, René Renoult et Maurice Sarraut.

Dans l'entrevue qui a eu lieu à 18 h. 05, le président M. Edouard Herriot, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués du Congrès socialiste, leur a indiqué que, le soir même, le Comité exécutif devant se réunir, il ferait connaître, sous forme de déclarations, la délibération du parti radical et radical socialiste.

L'assemblée du Comité exécutif

Paris, 31 mai. — Pour la première fois, le Comité exécutif du parti radical et radical socialiste s'est réuni au Palais de la Mutualité élevé récemment sur la rive gauche.

Le discours de M. Herriot

M. Herriot ouvre la séance.

Des évènements terribles nous attendent, dit-il, les circonstances sont infiniment graves.

M. Herriot déclare parler uniquement comme membre du parti radical et à nul autre titre et ajoute que ses observations seront dominées par ce fait que son parti n'admet pas de mandat impératif. L'ordre du jour socialiste, poursuit-il, contient des idées paraissant conciliables avec nos propres idées. M. Herriot expose la position de son parti en ce qui concerne l'organisation de la paix par l'entente des nations et l'obligation de l'arbitrage, la protection de l'épargne, le chômage.

Si nous étions appelés à prendre le pouvoir, dit-il, c'est de notre propre initiative que nous proposerions en faveur des chômeurs de plus de 180 jours des mesures commandées par la sagesse autant que par la justice.

Sur d'autres points, c'est la probité qui nous oblige à exposer nettement nos opinions. Il nous est bien facile de nous engager à rechercher sur le budget militaire, comme sur les autres budgets, toutes les réductions de dépenses possibles. Notre limite nous sera imposée par la nécessité d'assurer la sécurité nationale.

Tout en considérant avec certains négociateurs patronaux ou bien ouvriers de Genève, que la réduction des heures de travail peut apporter une amélioration au chômage, comment admettre que la législation de la semaine de quarante-huit heures puisse s'opérer autrement que dans le cadre international ?

Pour les assurances, c'est encore l'ordre international qui s'impose.

Après avoir exposé la situation difficile des chemins de fer, M. Herriot poursuit :

Le prochain Gouvernement va se trouver saisi à la gorge par des difficultés qui ne lui permettront pas de se contenter de solutions dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont à longues échéances. Les circonstances, les faits extérieurs et intérieurs restreindront assez sa liberté d'action et de mouvement pour qu'il ne puisse, s'il est conscient de sa responsabilité, aliéner ce qui lui sera laissé de pouvoir d'initiative.

Trois problèmes se posent si urgents si redoutables, que la raison invite à concentrer sur eux toute l'attention : le budget d'abord et son déficit; la Conférence de Genève et celle de Lausanne.

Nous ne critiquons personne. Nous disons seulement que, pour nous, le programme qui domine tous les autres présentement et de très haut est celui qui permettrait d'établir avec l'équilibre budgétaire à l'intérieur la détente politique et l'entente économique au dehors.

Il nous semble avec simplicité peut-être, mais avec sincérité, que tous les démocrates, tous les vrais républicains devraient s'unir pour une telle tâche. Elle suffit pour les plus ardentes activités si même elle ne les sépare. C'est pour cette œuvre que nous sommes prêts à travailler au Gouvernement avec le Parti socialiste. Il voudra trouver dans cette réponse la preuve de notre gravité réfléchie et de notre désir d'une loyale explication.

L'ordre du jour radical

Le Comité exécutif du Parti républicain radical et radical-socialiste a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Le Comité exécutif salue la victoire électorale remportée les 1er et 8 mai par le parti républicain, en particulier par le parti radical et exprime sa vive gratitude à tous ceux qui l'ont préparée : à ses militants, à ses candidats élus ou non élus et à son chef, le président Herriot, qui a pris à l'action une part prépondérante.

Il constate que cette victoire est due principalement à l'unité heureusement maintenue au cours de la dernière législature entre les élus et les militants du parti, à l'opposition vigoureuse que celui-ci n'a cessé de mener contre le gouvernement des droites, à la fidèle observation de la discipline républicaine entre les partis de gauche.

Certain d'interpréter la volonté du suffrage universel, il répudie toute formation gouvernementale qui associerait ses élus aux hommes dont la politique d'isolement extérieur et de déficit financier vient d'être désavouée avec éclat par le pays.

Il souhaite au contraire ardemment et il est résolu à faciliter de tous ses efforts l'union au sein du Gouvernement de tous les vrais républicains, aussi bien des socialistes que des hommes qui dans la précédente législature l'ont soutenu de leurs votes dans leur opposition au cartel des droites.

Il approuve les déclarations de son président et lui fait confiance ainsi qu'aux organismes statutaires du parti pour poursuivre les négociations nécessaires avec les autres partis de gauche en vue de la constitution du nouveau Cabinet.

Cet ordre du jour est adopté à mains levées à l'unanimité. La séance est levée à 23 h. 40.

M. Edouard Herriot a été reçu par M. Lebrun

Paris, 31 mai. — M. Edouard Herriot arrivé ce matin à 6 heures à Paris, a été reçu à 9 heures par le président de la République.

La fin de la crise

Voici un livre (1) que devraient méditer tous ceux que préoccupe la crise que traverse notre pays dans le domaine de l'industrie et du commerce. Il est fait non de jérémiades et de lamentations vaines, mais de faits et de statistiques. Surtout il remonte à la cause morale qui est à l'origine des maux dont nous souffrons. Avec courage il la met en relief après l'avoir nommée de son nom propre : une crise de conscience. Cet organe délicat, qui jadis présidait pour les régler à l'ensemble des actions humaines, à l'instar de ces viscères que ronge une maladie secrète, fonctionne mal ou a cessé de fonctionner; et cette altération pernicieuse se traduit par des perturbations profondes, véritables malaises d'ordre spirituel, qui de proche en proche, ont gagné les milieux directeurs de l'activité nationale.

M. Crivelli passe en revue quelques-uns des organismes atteints par le mal qu'il dénonce.

C'est d'abord sa majesté l'Etat « qui affirme, avec une sorte de génie qui donne le vertige, son incapacité d'organiser et de gérer ». Comme le disait récemment M. E. Mathon « il vit au-dessus de ses moyens », et il gaspille, comme un joyeux viveur, l'argent des contribuables qu'il serre à la gorge sans pitié et sans cesse.

Si nos chemins de fer sont dans le marasme, ce n'est pas seulement qu'ils sont gérés, non comme une affaire industrielle, mais comme une matière à paperasses ; c'est aussi que le fisc les accable d'impôts : en 1929, le montant s'en élevait à 69.250 fr. par kilomètre exploité : (p. 29).

De l'Etat, passons à la famille. On y a perdu le sens de la pondération, de l'équilibre, de l'économie, de la discipline, sauf dans celles où les enfants sont en grand nombre; et chacun sait qu'elles sont, hélas! en minorité, sauf dans les régions comme la nôtre, où le sentiment du devoir se maintient vivant.

Il faudrait citer le chapitre entier qui concerne le zèle et l'application à leur travail d'une certaine catégorie de fonctionnaires. Il y a là des épisodes à la Courteline qui feraient éclater de rire, s'ils n'étaient si tristement caractéristiques d'une regrettable mentalité.

L'art, les lettres, la politique, tels les animaux malades de la peste, ne meurent sans doute pas tout entiers de la même diathèse, mais tous en sont frappés.

L'aboutissement naturel de cette incroyable série d'abus, c'est la suite d'heures douloureuses que nous traversons depuis un an et demi : la production de nos usines se ralentit, le commerce piétine sur place, le chômage atteint un dangereux étiage, et le déficit financier se traduit par plusieurs milliards.

M. Crivelli est impitoyable dans son réquisitoire, mais répétons-le, il n'est pas de ceux qui se délectent à broyer du noir. Il décrit le mal, mais ensuite il propose le remède. Il ne veut pas être pessimiste. Il croit au redressement (p. 281-285) et il en trace le programme.

La première condition à réaliser pour remettre d'aplomb la maison qui chancelle, c'est la confiance. Il y en a des ressources permanentes dans le pays de Jeanne d'Arc, de Kellermann, de Bonaparte, de Foch et de Pétain. A chaque tournant difficile de notre politique, de nos finances, de notre histoire, nous avons vu surgir l'homme qu'il fallait pour le doubler : pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui ?

Toutes les classes sociales devront simplifier leur train de vie et ajuster leurs dépenses au taux de leurs recettes, dût-il en coûter à leur amour-propre.

A l'Etat de donner l'exemple. Aux « Cinq cents de trop » — c'est M. Crivelli qui parle — de ramener leur traitement et celui des employés officiels à des limites raisonnables, de freiner les rênes du budget, etc., etc.

A la base de tout il faut à tout prix que l'on place la restauration de l'honnêteté. Et c'est sur ce chapitre que nous nous permettrons un tantinet de critique. Certes M. Crivelli a raison et nous abondons dans son sens. Mais nous lui posons cette simple question : Sur quels facteurs compte-t-il pour mener à bien le point capital du programme ? Il fait un appel à la générosité française toujours féconde en vertus. Dieu merci ! Mais ne pense-t-il pas que notre système d'éducation scolaire gagnerait beaucoup à rompre avec la prétendue neutralité et à raviver dans l'âme de nos enfants la notion de Dieu et de la conscience ? En tout cas, nous lui suggérons cette idée, que peut-être il fera sienne en lui consacrant sa prochaine étude sociale.

L.

(1) Editions Brossard (12 fr.).

LE 75me ANNIVERSAIRE DE PIE XI

Cité-du-Vatican, 31 mai. — De nombreuses dépêches de félicitations arrivent du monde entier pour la célébration du soixante-quinzième anniversaire de Pie XI, aujourd'hui.

La Légion d'honneur au titre des réserves

Paris, 31 mai. — Le *Journal Officiel* publiera demain le tableau de concours de 1932 pour la Légion d'honneur, au titre des réserves. Ce tableau, qui intéresse toutes les armes et les services, comprend environ 230 inscriptions pour le grade d'officier et 2.700 pour le grade de chevalier.

LES GROUPES RÉPUBLICAIN-SOCIALISTE ET SOCIALISTE FRANÇAIS RESTERONT AUTONOMES

Paris, 31 mai. — Les groupes républicain-socialiste et socialiste français ont tenu ce matin une réunion commune, en vue d'examiner l'éventualité d'une fusion.

Après discussion, il a été décidé que les deux groupes, bien que poursuivant une politique commune, conserveront cependant une autonomie de principe.

Cette décision, avant d'être définitive, sera soumise à l'agrément du Comité administratif des partis.

M. Poincaré est élu membre honoraire de l'Académie roumaine

Bucarest, 31 mai. — L'Académie de Roumanie a proclamé membres honoraires MM. Raymond Poincaré, Charles Achard, Paul Montel et membre correspondant, M. Jacques Ancel.

L'aviatrice américaine Miss Earhart viendra à Paris

Le Bourget, 31 mai. — L'aviatrice miss Amelia Earhart a fait connaître qu'elle arriverait au Bourget jeudi à 14 h. 30, à bord d'un monoplan de tourisme piloté par l'aviateur anglais Catchart.

— Par décrets en date du 30 mai 1932, M. le capitaine de vaisseau Leclerc, du port de Brest, a été nommé au commandement du porte-avions « Béarn » ; M. le capitaine de vaisseau Terraux, du port de Cherbourg, a été nommé au commandement du croiseur « Suffren ».

AUBERT WINSINGUES

champion du monde de cross cyclo-pédestre est mort hier des suites de ses blessures

Aubert Winsingues est mort.

Les craintes de ses parents et amis n'étaient hélas que trop fondées et hier matin à quatre heures, après avoir repris connaissance et reconnu sa

(Photo Intran-Match.)

AUBERT WINSINGUES

femme et son enfant Aubert Winsingues a succombé aux suites de l'accident de course qui s'était produit dimanche au Vélodrome du Croisé-Laroche.

Déjà depuis de longues heures les docteurs ne laissaient plus d'espoir, et le professeur Lambret n'avait pu tenter l'opération du trépan en raison de la prostration du blessé.

Sympathique entre tous, le visage éveillé, d'un tempérament gouailleur mais franc, ne refusant jamais un service, Winsingues ne comptait que des amis parmi ses concurrents et ses dirigeants.

Sa mort a causé une profonde impression dans le monde du cyclisme nordiste.

Bien qu'âgé de 26 ans, il courait depuis de nombreuses années et nous trouvons déjà son nom au palmarès du Circuit franco-belge du « Journal de Roubaix » en 1925 où il termina troisième, battu seulement au sprint par Vervaecke et Rebry.

De taille moyenne, léger, nerveux, il s'accommodait d'une distance moyenne de 100 à 120 kilomètres et ses succès furent extrêmement nombreux durant les années qu'il consacra à la course sur route. On compte ses victoires par centaines.

Il se révéla définitivement dans la pratique du cross cyclo-pédestre. Cette compétition où il faut joindre l'agilité à la vitesse, et où les distances sont courtes lui convenaient particulièrement.

Il atteignit là le sommet de la gloire sportive puisqu'il fut cette année champion du monde de cross. Cette année encore il fut premier du championnat de France des sociétés, champion du Nord, et second du championnat de France individuels.

Mais la piste le tentait. Il y avait déjà remporté des victoires.

La création du Vélodrome du Croisé-Laroche l'incita à abandonner complètement la route.

Sa petite taille, son cran, son tempérament d'« accrocheur » tout le désignait pour réussir dans la dernière spécialité qu'il avait choisie : le demi-fond, et chacun lui prédisait le plus bel avenir.

Le sort ne l'a pas voulu ainsi. Aubert Winsingues a reçu en course une blessure mortelle.

Tous ceux qui applaudirent à ses exploits lui accorderont aujourd'hui un souvenir ému. Ils songeront longtemps au petit champion si tragiquement disparu.

J. P.

Les funérailles d'Aubert Winsingues auront lieu à Roubaix, vendredi à 14 h. 30, en l'église Saint-Sépulcre. Rassemblement, 104, rue de Lille.

La réunion du Comité international des experts financiers

Paris, 31 mai. — Le comité international des experts financiers a tenu une première séance mardi matin, à Paris. Il se réunira à nouveau cet après-midi pour entendre sir Frédéric Leith Ross, représentant de la Trésorerie britannique, qui exposera le point de vue de son gouvernement et insistera par conséquent sur la nécessité de l'octroi d'une aide immédiate à l'Autriche.

La Banque d'Angleterre achète des francs

Londres, 31 mai. — De récentes opérations de la Banque d'Angleterre sur le marché semblent modifier la politique des achats de l'Institut britannique. Un mouvement assez vif se dessine pour l'achat de francs, comme devises de sécurité. On semble compter sur le franc et les achats d'or pour éviter à la livre des fluctuations. En conséquence, les offres de dollars deviennent de plus en plus importantes.

Il semble qu'en achetant du franc, les banques opérant pour le compte de la banque d'Etat veuillent avoir une devise facilement convertible en or.

Les négociations économiques franco-suisses

Paris, 31 mai. — L'Agence télégraphique suisse annonce que les négociations franco-suisses qui ont eu lieu ces derniers jours, à Paris, ont abouti à un projet d'arrangement relatif à l'application des contingentements établis par les deux pays.

Toutefois, en raison de l'expiration prochaine des pouvoirs de la Chambre des députés française, la signature du projet a dû être ajournée. On compte que cette signature pourra intervenir avant le 15 juin. L'arrangement pourrait, dans ce cas, être mis en vigueur aussitôt après cette date.

— M. Walter Edge, ambassadeur des Etats-Unis, s'embarquera aujourd'hui, au Havre, pour New-York, sur le paquebot « Paris » avec sa famille.

L'opinion d'un technicien sur l'incendie du "Georges-Philippar"

Un de nos confrères parisiens rapporte l'opinion d'un technicien autorisé sur les diverses hypothèses qui ont été émises sur les causes de l'incendie du « Georges-Philippar ».

Le spécialiste interrogé, qui occupe une situation particulièrement importante, connaît parfaitement l'installation électrique du paquebot aujourd'hui disparu et est appelé à jouer un rôle de premier plan dans l'enquête technique qui sera ouverte sur l'origine du sinistre.

Deux suppositions, entre toutes, se présentent actuellement avec une certaine force. L'une attribue l'incendie à un court-circuit généralisé et met en cause le circuit-lumière de 220 volts; l'autre envisage le passage fortuit du courant de 220 volts dans les canalisations de sonneries ou de téléphone de 15 volts.

— Aucun de ces troubles, nous a déclaré le spécialiste, ne pouvait se produire sans l'intervention d'une main criminelle sur le « Georges-Philippar ».

En ce qui concerne le circuit-lumière de 220 volts, un survoltage est impossible et cela parce que les dynamos possèdent des disjoncteurs, des régulateurs d'une sensibilité extrême.

» On ne peut d'autre part, admettre l'hypothèse du passage accidentel du courant de 220 volts dans les canalisations de sonneries ou de téléphone. En effet, le courant de 15 volts qui est fourni à ces canalisations provenait de piles et d'accumulateurs distincts. Les dynamos qui fabriquaient le 220 volts ne comportaient aucun transformateur ».

Mais en matière de sabotage tout est possible. Et le technicien d'affirmer avec force :

— Mais je ne puis arriver à croire que l'incendie du « Georges-Philippar » ait été provoqué par un phénomène strictement électrique.

» Vous allez me citer le témoignage de Mme Valentin, qui précisa qu'un dispositif de sonnerie lui resta dans la main peu avant l'incendie. Eh bien! je me suis justement attardé sur ce témoignage. Il n'y avait dans la cabine de la passagère qui donna l'alarme aucun dispositif de sonnerie portatif. C'est vous dire que tous les appareils d'appel étaient fortement fixés sur les cloisons. Les fils qui partent de ces sonnettes ne leur servent aucunement de soutien. Ils peuvent brûler, être arrachés, cela n'occasionne pas la chute du dispositif de sonnerie qui, je le répète, adhère à la cloison par des vis.

— Si un appareil de sonnerie est tombé, il est plus vraisemblable de croire que c'est parce que la cloison sur laquelle il reposait était rongée par le feu que parce que les fils étaient détruits.

Le colonel Weiss veut démontrer qu'il n'est pas impossible de survoler le Sahara en plein été

Alger, 31 mai. — Pour la première fois, dans les annales de l'aviation nord-africaine, le colonel Weiss, accompagné du sergent pilote Pradier, à bord d'un avion triplace, s'est envolé de Lachouat hier matin, vers 5 h., à destination d'Ouargla où il est arrivé à 8 h. 30, ayant parcouru la distance en 3 heures.

Cette performance est la première faite au mois de mai en plein Sahara.

Le colonel Weiss compte revenir à Laghouat après avoir accompli une exploration au-dessus du désert, au mois de juillet.

Il veut démontrer par cette performance qu'il n'est pas impossible d'effectuer des vols au-dessus du Sahara en plein été.

Le prix du Roman populiste

Paris, 31 mai. — Le prix du roman populiste, d'une valeur de 5.000 fr., a été attribué ce matin à M. Jean Pallu, pour son livre, « Port d'Escale». Ce prix avait été attribué mardi dernier à M. Jules Romains, pour son roman « Les hommes de bonne volonté ».

M. Romains l'avait remis au jury pour en faire bénéficier un écrivain plus jeune.

M. Jean Pallu, né en 1898, à Saint-Etienne, réside actuellement à Marseille. L'ouvrage couronné est une étude des milieux industriels et ouvriers d'Amérique.

La fête de Jeanne d'Arc à Rouen

Rouen, 31 mai. — Une cérémonie a eu lieu dimanche à la cathédrale à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc.

Mgr de La Villerabel présidait ces fêtes religieuses, la fête civile étant reportée au 12 juin.

Un magnifique programme musical fut exécuté par la maîtrise St-Erode.

Le panégyrique de la sainte fut prononcé par M. le chanoine Leduc, vicaire général de Cambrai, qui dégagea avec éloquence les enseignements que l'on peut tirer de la vie héroïque et de la mort glorieuse de la sainte : l'amour de la France, l'amour de la paix et l'amour de Dieu.

Faux bruits de tension russo-japonaise

Londres, 31 mai. — Les bruits venus de Genève selon lesquels les troupes japonaises auraient attaqué la Sibérie, ne sont pas confirmés dans les milieux japonais de Londres où l'on se montre très surpris de toutes les rumeurs qui circulent, en ce moment, sur une prétendue tension russo-japonaise.

On fait remarquer que M. Matsudera lui-même a déjà, la semaine dernière, fait une mise au point à ce sujet.

EN PRUSSE, DES CHOMEURS ENVAHISSENT DES MAGASINS D'ALIMENTATION

Altona, 31 mai. — Des chômeurs ont envahi hier plusieurs magasins d'alimentation dans lesquels ils se sont emparés de diverses victuailles.

Dans le centre de la ville, des sans-travail ont arrêté une voiture de boucherie et ont emporté la viande qu'elle transportait.

Les experts concluent à la responsabilité de Gorguloff

Paris, 31 mai. — Les trois experts aliénistes, MM. Truelle-Genil, Perrin et Rogues de Fursac, chargés par M. Fougery, juge d'instruction, d'examiner Paul Gorguloff, l'assassin du Président de la République, au point de vue mental, ont déposé, cette après-midi, leur rapport entre les mains du magistrat. Ce document conclut à l'entière responsabilité de l'assassin.

Il sera communiqué à l'assassin dans l'après-midi de jeudi, au cours d'un interrogatoire qui sera vraisemblablement le dernier.

Cependant, le défenseur de Gorguloff, Me Henri Géraud, n'acceptera vraisemblablement pas les conclusions des médecins aliénistes et réclamera du juge d'instruction, une contre-expertise.

Dunikowski refuse de tenter son expérience

Paris, 31 mai. — A l'Ecole centrale où il a lentement monté un appareil amené de Monaco, l'ingénieur Dunikowski, après avoir mis au point son invention, devait tenter, cet après-midi, son ultime expérience de la production de l'or. M. Ordonneau, juge d'instruction; son greffier M. Rousseau; les experts, M. Guillet, le directeur de l'Ecole centrale; MM. Sannié et Bedeau, M. Tony Truc, défenseur de Dunikowski et un avocat de la partie civile, Me Marcel Géraud, député de Paris, étaient présents dans le laboratoire de l'Ecole, dans l'attente de l'expérience définitive du nouvel alchimiste. Dunikowski dont la physionomie si curieuse continuait à garder son masque impénétrable fut immédiatement conduit dans le laboratoire qui lui est devenu familier et amené devant son fameux appareil. Le Dunikowski demeurait immobile. Le juge à plusieurs reprises lui dit qu'il attendait et l'ingénieur de répondre : « Je ne suis pas prêt ». Il redit ce que maintes fois il avait exprimé : « J'ai peur qu'on me vole mon secret » pour refuser enfin de tenter son expérience.

M. Ordonneau prit acte de la carence de l'inventeur. Il était 17 h. quand Dunikowski dont la comparution prochaine devant le Tribunal correctionnel apparaît inévitable quitta l'Ecole centrale.

LES ÉTATS-UNIS NE PARTICIPERONT PAS A LA CONFÉRENCE DE LAUSANNE

Washington, 31 mai. — On confirme dans les milieux environnant le département d'Etat, que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de participer à la Conférence de Lausanne.

Un Polonais blesse grièvement une jeune fille, puis la mère de celle-ci et tente de se suicider

Château-Thierry, 31 mai. — La nuit dernière vers 23 heures, à Dammard, près de Château-Thierry, un Polonais nommé Jean Soleck, âgé de 26 ans, domestique de ferme, a tiré quatre coups de revolver sur une femme compatriote, Angela Chowanieck, âgée de 16 ans, et deux balles sur la mère de celle-ci, âgée de 34 ans.

La première fut atteinte à la mâchoire et à une épaule; la deuxième à la poitrine.

Le meurtrier s'est enfui, puis est revenu devant la maison de ses deux compatriotes, et s'est tiré une balle dans la région du cœur.

Soleck, ouvrier bien considéré, qui travaillait dans la même ferme que les deux femmes, s'était épris de la jeune fille et l'avait demandée en mariage, mais la mère tardant à consentir à cette union, Soleck a commis son crime dans un moment d'exaspération.

L'état des trois blessés, transportés à l'hôpital de Château-Thierry, est grave.

Un paysan hongrois de 97 ans se marie pour la quatrième fois

Budapest, 31 mai. — Au village Nirmada, près de Budapest, un vieux paysan, Iohan Kressnetzky, âgé de 97 ans, a épousé une jeune fille du même village, qui n'a que vingt-cinq printemps.

Tout le village prit part à la noce, la grande majorité des habitants étant parents du fiancé quasi-centenaire. Iohan Kressnetzky, qui fut trois fois veuf, jouit d'une popularité immense dans toute la région.

Le nouveau marié méprise souverainement le téléphone, les automobiles et surtout la T.S.F. qui, dit-il, provoque les orages et la grêle.

Un cyclone détruit un village en Yougoslavie

Belgrade, 31 mai. — Le cyclone d'hier dans la région d'Ossiek a fait sept morts et une vingtaine de blessés.

Un village est complètement détruit. Les communications régionales sont interrompues. On estime qu'il y a 45 millions de dinars de dégâts.

Une explosion à l'usine d'électrochimie de Gardanne cause 7 morts et 10 blessés

Marseille, 31 mai. — On mande de Gardanne, à 8 h. 25, mardi matin, à l'usine d'électrochimie, une explosion a fait une quinzaine de victimes. On a retiré des décombres sept cadavres, trois Français, trois étrangers. Il y a deux blessés grièvement et huit plus légèrement.

LA GRANDE TOMBOLA de la Presse du Nord

LE PRIX DU BILLET EST D'UN FRANC.

Quatre tableaux de maîtres venus d'Amérique disparaissent de la consigne d'une gare parisienne

Paris, 31 mai. — La Sûreté générale vient d'ouvrir une enquête sur la disparition de tableaux de maîtres qui s'envolèrent mystérieusement, le 4 mai dernier, de la gare d'Orsay, où ils avaient été mis en consigne.

Arrivé depuis peu à Paris, un commerçant bordelais, M. Paul Duten, devait, le 4 mai, aller déjeuner chez des amis à Versailles.

Dans la matinée du même jour, M. Duten se fit conduire à la gare d'Orsay, où il déposa à la consigne un colis pesant 16 kilos qu'il venait de recevoir de New-York. Son contenu se composait de quatre tableaux de valeur : un Courbet, représentant le buste d'une femme brune portant des boucles d'oreilles de corail ; un panneau signé Montecelli où figuraient, sur fond rouge, des personnages de la comédie italienne ; un dessin au crayon de Rodin, et, enfin, un Lancret, le tout valant, aux dires de M. Duten, une soixantaine de mille francs.

De retour de Versailles, le commerçant bordelais se représenta, vers cinq heures de l'après-midi, au guichet de la consigne pour y délivrer son précieux colis. Il s'aperçut seulement alors qu'il avait perdu son bulletin de consigne...

M. Duten fournit aux employés la description complète du paquet. On vérifia minutieusement si celui-ci n'avait pas été égaré parmi les bagages en souffrance. Peine perdue. Et ce n'est qu'après de longues recherches qu'on put établir que les tableaux de maîtres avaient été délivrés, au début de l'après-midi à un inconnu qui s'était présenté avec le bulletin perdu par M. Duten.

AVANT LE DERBY D'EPSOM

Six personnes résidant en France ont tiré des « chevaux »

Dublin, 31 mai. — Les opérations de tirage des billets de la loterie organisée à Dublin, pour le Derby d'Epsom, ont eu lieu hier et se poursuivront encore pendant quelques jours.

Cependant, parmi les personnes résidant en France, six ont eu la chance de se voir attribuer des numéros de chevaux devant participer à cette épreuve.

M. Vercini, 10 bis, boulevard Maurel, à Marseille, a tiré le grand favori « Orwell ». MM. Hekag, habitant à Boulogne-sur-Seine, et Delicatio, de Dieppe, se sont vu attribuer le cheval « Jack Daw The second » ; M. Gouraud, 41, boulevard Chage, à Marseille, « April the Fifth », et MM. Arzouma, 115, rue de la Tour, à Paris et Bud, 15, quai Bourbon, à Paris, « Cockpen », en demi-part.

Le krach de la Société Foncière du Nord

Paris, 31 mai. — A la suite de la liquidation judiciaire prononcée le 11 janvier dernier, de la Société Foncière du Nord de la France, une enquête préliminaire fut menée par M. Fontaine, chef de la section financière du Parquet de la Seine. Les résultats de cette enquête viennent d'amener l'ouverture d'une information contre X.... pour infraction à la loi sur les sociétés, information qui a été confiée à M. Brack, juge d'instruction.

La Société Foncière du Nord de la France au capital de 80 millions et demi dont le siège est à Paris, 9, rue de Liège, s'occupait de prêts hypothécaires et avait des participations dans plusieurs sociétés immobilières.

L'enquête a établi que les bilans de 1928, 1929 et 1930, étaient faux et que la publication de dividendes fictifs avait permis l'émission de 265 millions de bons et 180 millions d'obligations.

LA BONNE TENUE DES PLAGES

Le Comité lillois de vigilance pour la protection morale de la jeunesse et la répression de la licence des rues, nous communique :

Voici venir l'époque des vacances, où un nombre de familles vont partir à la mer.

N'est-ce pas le moment de leur rappeler qu'elles ont un droit absolu d'exiger la bonne tenue des plages, et le Maires ont le devoir de la leur assurer !

Les maires ont en effet, en vertu de leurs pouvoirs de police, le droit de réglementer la tenue des plages, et les Maires ont le devoir de mer.

Ce droit, consacré par plusieurs arrêts de la Cour de Cassation et du Conseil d'Etat, leur a été rappelé par diverses circulaires ministérielles, notamment par les circulaires Tardieu des 7 août 1928 et 18 mai 1929.

Un grand nombre de maires en ont fait usage. Citons les arrêtés des maires de la Seyne, Malo-les-Bains, Deauville, Biarritz, Le Touquet, Wimereux, Arcouville, etc...

On trouvera dans ces arrêtés d'excellentes dispositions telles que : réglementation des costumes de bain, interdiction de se déshabiller sur la plage, de circuler en costume de bain sans peignoir, défense de prendre des bains de soleil en dehors des endroits réservés et autrement que dans une tenue décente, etc...

On voit que les maires soucieux de leur devoir sont armés.

Pères et mères de famille, vous savez maintenant ce que vous avez à faire. Au cas où vous constateriez des abus, adressez une plainte au maire. S'il existe un arrêté, en exiger l'application. Dans le cas contraire, en réclamer un, et si le maire fait la sourde oreille, ne pas hésiter à saisir l'opinion par des pétitions, des affiches, une campagne de presse. Au besoin adresser une plainte au Préfet.

Vous voulez que la plage où vont s'ébattre vos enfants soit propre. La chose est facile. Il n'est de vouloir... et de prendre les moyens.

CROYANT BOIRE DU CIDRE, UN HOMME AVALE DU POTASSIUM A AMIENS

Au cours de la nuit de lundi à mardi, M. André Leblanc, 26 ans, demeurant, 10, Cité Bourgeois, à Amiens, voulut boire un verre de cidre. Malheureusement, il se trompa de bouteille et avala d'un trait un verre de potassium.

En proie à d'horribles souffrances, M. Leblanc a été admis à l'Hôtel-Dieu. Son état est très grave.

UN GAMIN DE NEUF ANS MET LE FEU A UN HANGAR A CREUSE

Dimanche, un incendie se déclarait dans un hangar appartenant à M. Larivière, cultivateur à Creuse. Le feu occasionna pour 60.000 fr. de dégâts et les gendarmes ouvrirent une enquête.

L'incendiaire a été découvert mardi : c'est un gamin de neuf ans, nommé Gérard Mentel. Le 21 février dernier, l'enfant avait déjà incendié un hangar appartenant au maire de la commune, et les dégâts s'étaient élevés à 100.000 francs.

Dernière Heure

Le Cabinet roumain démissionne par suite de la crise financière

Bucarest, 31 mai. — A la suite du Conseil des ministres qui s'est tenu, ce soir, au Palais, sous la présidence du Roi, le premier ministre, M. Jorga, après une conversation particulière avec le Souverain et à la grande surprise de ses collègues, a présenté la démission du Cabinet.

Le Roi a accepté cette démission. M. Jorga a déclaré que le Gouvernement ne pouvant faire face au paiement des salaires, non encore acquittés, tout emprunt à l'étranger, étant par ailleurs, impossible, il avait décidé de présenter la démission du Gouvernement.

M. Titulesco qui se trouve, à Genève, a été rappelé télégraphiquement à Bucarest. Il n'est pas douteux que l'éventualité de la formation d'un cabinet Titulesco pourrait être envisagée au cas où le diplomate roumain apparaîtrait comme pouvant obtenir une aide financière de l'étranger pour la Roumanie.

Un hydravion s'envole d'un contre-torpilleur allemand au large de Gdynia

Varsovie, 31 mai. — L'« Ilustrowany Kurjer Codzienny » se dit informé de Gdynia qu'un contre-torpilleur allemand a été aperçu au large de Gdynia portant un hydravion qui après avoir été mis à la mer a pris son vol dans une direction inconnue tandis que le contre-torpilleur se dirigeait vers l'Ouest. Le journal commentant cette nouvelle se demande comment un hydravion pourrait se trouver sur un bateau de guerre allemand, alors que l'Allemagne n'a pas le droit d'entretenir de flottes de guerre aériennes.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 31 mai.

Importations, 9.413; Américain, baisse 4; Brésilien, baisse 4; Egyptien, baisse 5.

	New-York			Nouv. contr.		New-Orléans	
	Terme	Préc.	Jour			Préc.	Jour
Janvier	5.60	5.59	5.59	—	—	5.59	5.31
Février	5.41	5.45	—	—	—	—	—
Mars	5.35	5.36	—	—	—	5.33	5.26
Avril	5.29	5.31	—	—	—	—	—
Mai	5.28	5.30	—	—	—	—	—
Juin	5.27	5.28	—	—	—	5.75	5.47
Juillet	—	5.35	—	—	—	—	—
Août	—	5.35	—	—	—	—	—
Septembre	5.60	5.62	—	—	—	5.83	5.59
Octobre	5.71	5.73	—	—	—	5.95	5.65
Novembre	—	—	—	—	—	—	—
Décembre	5.90	5.92	—	—	—	—	—
Janvier	5.93	5.71	—	—	—	6.11	6.83
Février	6.05	5.79	—	—	—	—	—
Mars	6.13	5.86	—	—	—	—	—
Avril	6.19	5.92	—	—	—	—	—
Mai	6.23	5.98	—	—	—	—	3.95

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 2.000; aux ports du Golfe, 5.000; aux ports de Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 4.000.

Exportations. — Pour la Grande Bretagne, 2.000; France, 1.000; Continent, 7.000; Japon et Chine, 13.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 93.83; sur Bruxelles, 34.80; Espagne hors banque, 1 1/16 à 3 1/4; Espagne à court terme, 3 3/4.

New-York : Sur Paris, 3.94 13/16; Câbles, 3.95; sur Bruxelles, 14.00 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 240; A terme : Sept. juillet, 60; septembre, 66; octobre, 69; décembre, 73; janvier 1933, 74; mars, 79; mai, 81. — Ventes, 10.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 31 mai. — Après deux jours de chômage, le marché se retrouve sans changement appréciable dans sa tendance. Cependant, la nouvelle que l'accord se serait fait entre le président Hoover et le Sénat a produit bonne impression. Début faible pour les valeurs suivi d'un mouvement en avant consécutif au message que le président Hoover a adressé au Congrès insistant sur le rétablissement de l'équilibre budgétaire. La pression réapparaît peu après et la cote cède un terrain qui, dans quelques cas va jusqu'à 4 pts. Les spéculateurs demeurent dans l'expectative, dans l'attente que l'on soit un peu plus fixé sur les perspectives financières. Clôture faible.

Les récompenses aux exposants de l'Exposition coloniale

Parmi les listes de récompenses attribuées aux exposants de l'Exposition coloniale et à leurs collaborateurs, parues au « Journal Officiel », nous relevons les noms suivants :

Groupe des fils, tissus et vêtements. — Vice-président, M. Georges Motte.

Les abréviations citées à côté des noms expriment comme suit :

H.C. : hors concours.
G.P. : grand prix.
M.O. : médaille d'or.
M.A. : médaille d'argent.
M.B. : médaille de bronze.

EXPOSANTS

Entente générale des teinturiers et apprêteurs de laines des régions de Roubaix, Paris, Reims et du